



LAC DES DEUX-MONTAGNES
SÉRIE DU MERCREDI HYC - CVL - CVMO
2018

INSTRUCTIONS DE COURSES

1. RÈGLES

- 1.1. Les régates seront régies par les règles tel que définies par *Les règles de course à la voile 2017-2020 (RCV)*.
- 1.2. Les règles PHRF de l'ARVSL s'appliquent également.

2. IDENTIFICATION SUPPLÉMENTAIRE

- 2.1. Les voiliers en course participant en configuration *Voile Blanche* doivent porter un ruban blanc ou un fac-similé au pataras.
- 2.2. Un voilier ayant l'intention de courir doit signaler son intention en passant tribord amure à la poupe du bateau comité, déclarer son numéro de voile et recevoir confirmation du comité de course.

3. AVIS AUX CONCURRENTS

- 3.1. Les avis aux concurrents seront affichés aux tableaux officiels des avis, situés dans chacun des Clubs participants.

4. MODIFICATION AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

- 4.1. Toute modification aux instructions de courses sera affichée avant 17h00 le jour où elle doit prendre effet, sauf tout changement dans le programme de course qui sera affiché avant 12h00 la veille du jour ou il prendra effet.

5. CALENDRIER DES COURSES

- 5.1. Le calendrier des courses pour toutes les classes est le suivant:

Tous les jeudi soir, du 31 mai au 6 septembre 2018.

- 5.2. Il y aura une course pour chaque classe à chaque jour
- 5.3. Les courses qui ne débiteront pas ou qui seront abandonnés ne seront pas reprises.
- 5.4. Le signal d'avertissement pour la première course de la soirée est prévu à 19h00
- 5.5. Les voiliers partiront dans l'ordre suivant:

Classe A (voiliers appartenant à la classe PHRF 1A, 1B, et PHRF 2 et 3)

Classe B (voiliers appartenant à la classe J22 T22); le signal d'avertissement sera fait aussitôt que possible après le départ de la Classe A.

6. PAVILLONS DE CLASSE

- 6.1. Les pavillons de classe seront :

<u>CLASSE</u>	<u>PAVILLON</u>
Classe A (PHRF 1A, 1B, 2 et 3)	Flamme numérique 1
Classe B (J22)	Flamme numérique 2
Classe B (T22)	Flamme numérique 3

7. AIRE DE COURSE

7.1. L'aire de course sera située à l'Ouest du HYC et à l'Est du CVL.

8. LES PARCOURS

8.1. Le parcours sera affiché sur le bateau comité avant le signal d'avertissement.

Légende des symboles (lettres) utilisés;

L – Bouée sous le vent, W – Bouée au vent, G – Bouée d'empannage

Les lettres apparaissant sur un fond vert indiquent qu'il faut laisser la marque à tribord. Les lettres apparaissant sur un fond rouge indiquent qu'il faut laisser la marque à bâbord.

9. LES MARQUES DE PARCOURS

9.1. Des bouées gonflables orange ou jaune feront office de marque.

10. LE DÉPART

10.1. La ligne de départ sera entre le mât du bateau comité affichant un pavillon RC-SLVYRA et/ou un pavillon orange à l'extrémité tribord et le côté « parcours » de la marque (orange ou jaune) située à l'extrémité bâbord de la ligne.

10.2. Les voiliers pour lesquels le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent se tenir à l'écart de la zone de départ.

10.3. Un voilier partant plus de quatre minutes après son signal de départ sera inscrit comme non partant (DNS) sans possibilité d'appel. Ceci modifie la règle A4.1.

10.4. Dans le cas d'un rappel général sur le départ de la classe A, le départ de la classe B n'est pas retardé. Le départ de la classe A sera repris suite au départ de la classe B. Ceci modifie la règle 29.2.

11. MODIFICATION DE LA POSITION DE LA MARQUE SUIVANTE

11.1. Pour modifier la position de la marque suivante, le comité de course placera une nouvelle marque (ou déplacera la marque de fin de parcours) et retirera la marque originale aussitôt que possible. Si un changement subséquent est nécessaire, la nouvelle marque sera remplacée par la marque originale. La nouvelle marque peut être d'une couleur différente de la marque originale.

La modification sera signalée avant que le voilier de tête ne commence le bord, même si la nouvelle marque n'est pas encore en position.

12. L'ARRIVÉE

12.1. La ligne d'arrivée sera entre le mât du bateau comité affichant un pavillon RC-SLVYRA et/ou un pavillon orange et le côté « parcours » de la marque (orange ou jaune) située à proximité.

13. TEMPS LIMITE

13.1. Les voiliers qui ne termineront pas dans les 30 minutes suivant l'arrivée du premier bateau de leur classe ayant fait le parcours et terminé seront inscrits comme n'ayant pas terminé (DNF) sans possibilité d'appel. Ceci modifie les règles 35, A4 et A5.

14. PROTÊT ET DEMANDE DE REDRESSEMENT

14.1. Un voilier désirant porter protêt doit en informer le bateau comité lorsqu'il termine sa course et signaler le nom et le numéro de voile du voilier protesté.

14.2. Le protêt doit être écrit sur un formulaire de l'Association canadienne de yachting (ACY), disponible au bureau du HYC, et présenté à l'officiel de course ou son adjoint dans un délai de 30 minutes après le retour du BC au bassin du HYC.

14.3. Tous les protêts seront entendus au HYC immédiatement après la course. Le jury sera composé de trois personnes. La formation du comité de protêt est de la responsabilité du HYC.

15. POINTAGE

- 15.1. Au total, 15 courses sont prévues.
- 15.2. 3 courses complétées sont requises pour constituer la série.
 - a) Lorsque plus de 13 courses ont été complétées, le pointage de chaque participant sera constitué du total des résultats de ses courses excluant ses 4 plus mauvais résultats.
 - b) Lorsque 11 à 13 courses ont été complétées, le pointage de chaque participant sera constitué du total des résultats de ses courses excluant ses 3 plus mauvais résultats.
 - c) Lorsque 8 à 10 courses ont été complétées, le pointage de chaque participant sera constitué du total des résultats de ses courses excluant ses 2 plus mauvais résultats.
 - d) Lorsque 5 à 7 courses ont été complétées, le pointage de chaque participant sera constitué du total des résultats de ses courses excluant son plus mauvais résultat.
 - e) Lorsque moins de 4 courses auront été complétées, le pointage de chaque participant sera constitué du total des résultats de ses courses.
- 15.3. Les voiliers qui terminent en dehors du temps limite seront classés deux place de plus que le nombre de voiliers de leur classe ayant faits le parcours et terminés la course. Ceci modifie la règle A4.2.
- 15.4. Le résultat du voilier d'un compétiteur servant sur le Bateau Comité sera constitué pour cette course de la moyenne des résultats de ses courses pour la série excluant les résultats retirés.
- 15.5. Il y aura un classement pour chaque classe de 5 voiliers et plus (PHRF 1A, PHRF 1B, 2 et 3 combinés, J22 et T22).

16. PRIX

- 16.1. Il y aura remise de prix aux premiers, seconds et troisièmes de chaque classe.
- 16.2. La remise des prix aura lieu au HYC, Jeudi, le 6 septembre suite à la dernière course de la série HYC-CVL-CVMO.

17 COMMUNICATIONS

- 17.1 Le comité de course assurera une veille sur le canal 71 de la VHF et pourra communiquer avec les participants sur ce canal.